



## **Réduction des pesticides**

*Et si on construisait les actions à partir des caractéristiques des acteurs qui les mettront en œuvre*

*52<sup>ème</sup> congrès du Groupe Français de Recherche sur les Pesticides*

*22 au 24 mai 2024*

Seine  
Normandie  
AGGLOMÉRATION

  
sce  
Aménagement  
& environnement

# Avant-Propos

## SCE, une filiale du groupe KERAN

Sce, en bref :

**43 M€**

de CA en 2022

**40 ans**

d'expertise

**485**

collaborateurs

**12**

agences en France  
métropolitaine  
et Dom-Tom

**5** activités



Environnement et Biodiversité



Infrastructure, Mobilité, Système



Hydraulique urbaine



Ville et territoires



Energie

  
**sce**  
Aménagement  
& environnement

Seine  
Normandie  
AGGLOMÉRATION

Dans le département de l'Eure, Seine Normandie Agglomération est situé sur l'axe Seine entre Paris et Rouen.

### SNA en bref

- **61 communes** dont 54 ont moins de 2 000 habitants
  - **82 615 habitants** en 2020
  - **60,7 % de SAU**
  - **21 captages** gérés en régie
- Alimentent 42 communes en eau potable
- **4 captages prioritaires** au titre de la conférence environnementale de 2013
- **3 captages sensibles** au titre du SDAGE Seine Normandie 2022-2027
- Problématiques phytosanitaires et nitrates



# SOMMAIRE

## 01. Contexte de l'étude

### **Méthodologie de concertation**

## 02. Comment nous avons réussi à impliquer les acteurs dans la construction du programme

## 03. Les postures des acteurs

un rôle pour chacun, chacun joue son rôle

## 04. Les premiers retours de la mise en œuvre du programme

# 01.

## Contexte de l'étude



# CONTEXTE



## ○ Etude réalisée sur l'aire d'alimentation des captages de la vallée de la Seine

- 20 km<sup>2</sup> dont 40% de surface agricole (35% de forêt, 25% de surface artificialisée), 800 ha de SAU, 19 exploitants agricoles
- Zone de grandes cultures (le colza, le blé et l'orge représente 70% de la SAU)



## ○ AAC de 4 captages classés prioritaires

- Risques de pollution diffuse aux **Nitrates** et aux **Pesticides** (notamment aux herbicides utilisés en grandes cultures)



## ○ Agriculteurs très impliqués par l'étude

- Un travail préalable de la collectivité pour sensibiliser les agriculteurs à la démarche en amont
- Des initiatives de progrès plutôt à titre individuel (accompagnée ou non par les opérateurs agricoles)
- Enjeu du programme : transformer ces individualités en un projet commun en impliquant très en amont tous les acteurs



# 02.

## Méthodologie de concertation



# Une concertation bien cadrée

## Objectif du cadrage : éviter les « frustrations »

### ○ Bien fixer le cadre général de la phase de concertation

- Objectif de la concertation
- Livrables
- Objet de la concertation (ce qui sera débattu et ce qui ne le sera pas)
- Les règles du jeu (écoute, bienveillance, ...)
- Les modes de décision

### ○ Interroger en amont tous les acteurs concernés pour identifier leurs craintes, leurs attentes et leurs objectifs spécifiques, puis les retranscrire dans la note de cadrage

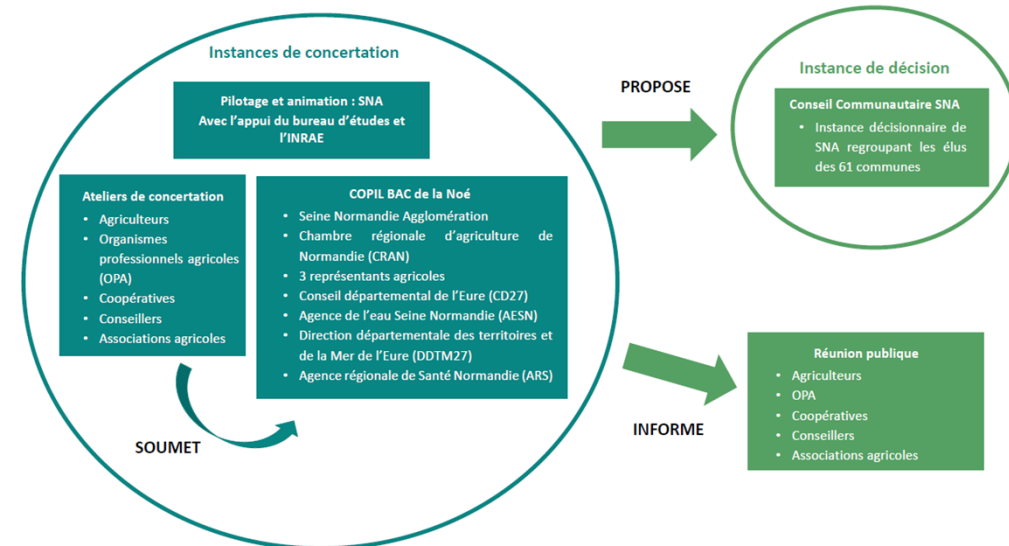
### ○ Être clair sur l'organisation de la concertation

- Déroulement
- Quels acteurs
- Rôle de chacun

### ○ Les étapes de la concertation

- Quelle réunion ou atelier pour quel but
- Calendrier prévisionnel

## Méthodologie du dialogue territorial



# La prise en compte des priorités de tous les acteurs

## Des acteurs aux priorités différentes

### ○ Bien cadrer les objectifs particuliers pour permettre un dialogue constructif

- Producteur ou gestionnaire de l'eau potable : Objectifs environnementaux (Nitrates, Pesticides, Turbidité, ...)
- Collectivité : Objectifs territoriaux (Filières locales, Foncier, ...)
- Services de l'état : Objectifs règlementaires
- Agriculteurs : Objectifs sociaux (temps de travail, bonne relation de voisinage, image du métier, ...) et économiques (rentabilité de la ferme, diversification, ...)
- Opérateurs professionnels agricoles : Objectifs de production (niveau de production suffisant pour faire tourner leur outil, Qualité suffisante pour les marchés à valeur ajoutée, ...)
- ...

**1<sup>ère</sup> étape** : faire une cartographie des acteurs concernés

**2<sup>ème</sup> étape** : bien identifier leurs objectifs.



Ne pas avoir d'à priori sur les objectifs d'une catégorie d'acteurs. Certains agriculteurs priorisent les aspects environnementaux. Les objectifs des opérateurs économiques dépendent de leur stratégie, ...



Faire de l'écoute active et prendre en compte les craintes des agriculteurs



# La prise en compte des priorités de tous les acteurs

Réunir les acteurs autour d'une méthode qui permet à chacun de prendre en compte les attentes des autres : la méthode Co-Click'Eau

## ○ Principe de la méthode

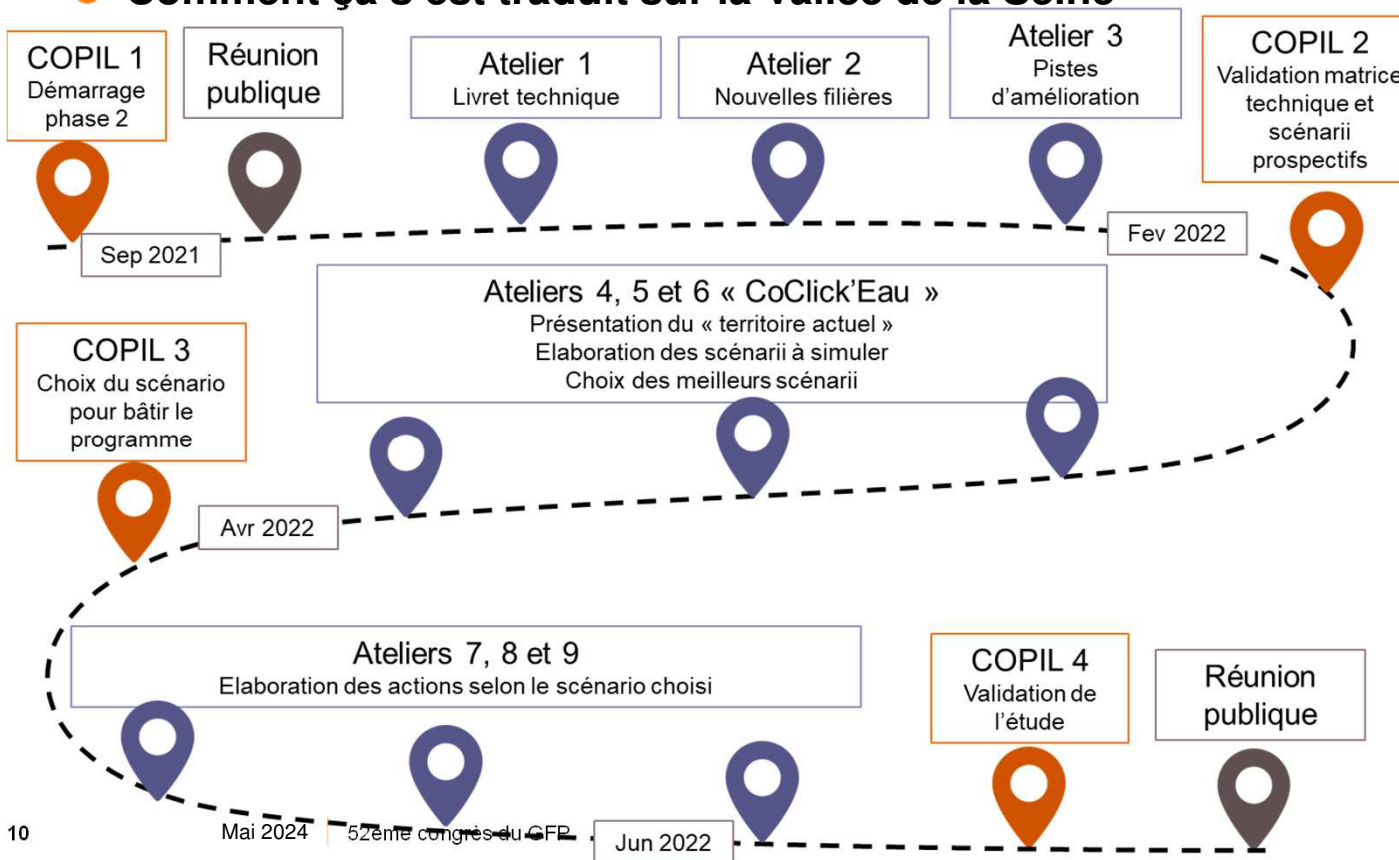
- **1<sup>er</sup> temps** : Décrire les situations culturelles d'un territoire et leurs performances environnementales et socio-économiques
- **2<sup>ème</sup> temps** : Identifier les conduites ou les filières qui n'existent pas encore sur le territoire mais qui pourraient être développées
- **3<sup>ème</sup> temps** : Synthétiser l'ensemble de ces données dans une matrice technique qui permettra la simulation de différents scénarios
- **4<sup>ème</sup> temps** : Explorer les différents scénarios prenant en compte les objectifs de chaque partie prenante
- **5<sup>ème</sup> temps** : Choisir le scénario consensus qui servira de socle au futur programme d'actions



# La prise en compte des priorités de tous les acteurs

Réunir les acteurs autour d'une méthode qui permet à chacun de prendre en compte les attentes des autres : la méthode Co-Click'Eau

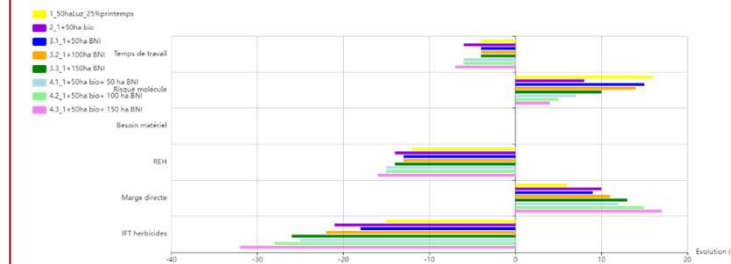
## Comment ça s'est traduit sur la Vallée de la Seine



## 8 scénarios testés

(3 soumis au comité de pilotage)

## Simulations de 5 indicateurs choisis

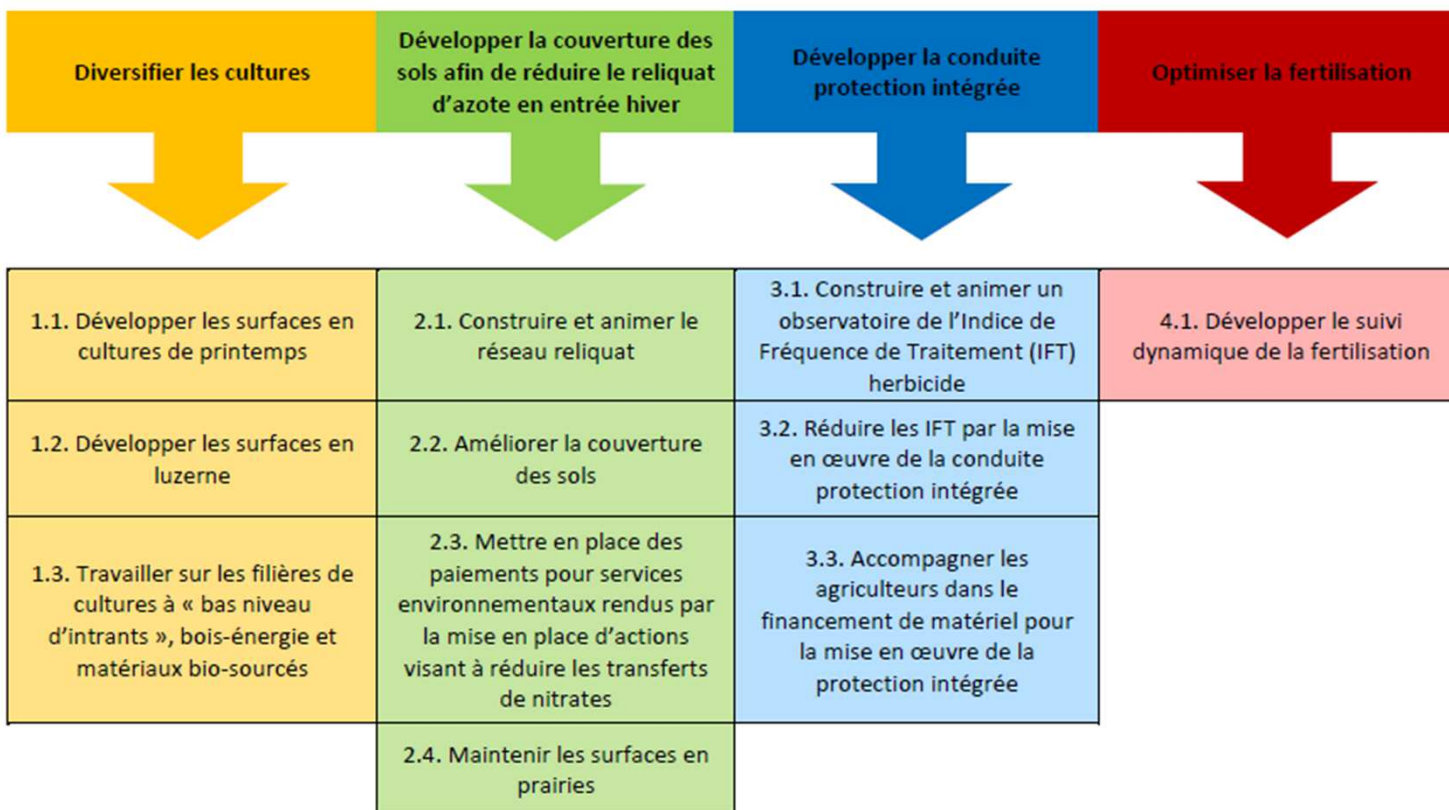


## Scénario retenu

- Au moins 25% de la SAU en culture de printemps
- Au moins 50 ha de luzerne
- Au moins 50 ha de cultures conduites selon les principes de la Protection Intégrée

# Un programme d'actions simple et partagé par tous

## 11 actions réparties sur 4 axes stratégiques



### Résultats attendus

#### Territoire en 2021

Indicateurs de référence			
SAU	800 ha	IFT Herbicide	2,73
Marge directe	321 €/ha	REH	99 uN/ha
Temps de travail	277 min/ha	Risque molécule	0,29

#### Simulation scénario choisi

Indicateurs de référence			
SAU	800 ha	IFT Herbicide	2,24 (-18%)
Marge directe	350 €/ha (+9%)	REH	65 uN/ha (-35%)
Temps de travail	266 min/ha (-4%)	Risque molécule	0,33 (+15%)

- Pas d'impact négatif sur les marges et le temps de travail
- Diminution de 18% des Herbicides
- Diminution de 35% des fuites de nitrates

# 03.

## Les postures



# Les postures : un élément primordial souvent négligé

## Une place pour chaque acteur, chaque acteur à sa place

### ○ Un projet multi-acteurs fonctionne lorsque les rôles sont bien répartis

- **Pas de contre-emploi !** Un acteur est reconnu par les autres selon ce qu'il produit

*Sauf exception, on ne demande pas à un agent de collectivité de conseiller un agriculteur sur ses pratiques, comme on n'attend pas un technicien de coopérative sur son expertise en normes de potabilité*

- **Pas d'action s'il n'y a personne de pertinent pour la piloter !**

Lorsqu'on a une interrogation sur le projet, on doit savoir très vite à qui s'adresser

### ○ Fonctionner comme un réseau pour faire vivre le projet de territoire

- Être **la porte d'entrée** de la structure pour laquelle on travaille

Au-delà de son rôle dans le projet, un acteur peut faciliter la mise en relation d'un autre acteur avec une personne de sa structure (même si la demande sort du champ du projet)

- Le « **rendre service** » fait aussi partie de l'instauration d'un climat de confiance et du dynamisme d'un projet de territoire



# 04.

## Les premiers retours du programme



# Campagne 2023-2024 : Première année de mise en œuvre du programme d'actions

6 conventions d'engagements individuels signés soit 62,1 % de la SAU

Diversifier les cultures	Développer la couverture des sols afin de réduire le reliquat d'azote en entrée hiver	Développer la conduite protection intégrée	Optimiser la fertilisation
<p><b>1.1. Développer les surfaces en cultures de printemps</b> Objectif : 25 % Etat initial 2022-2023 : 12,70 % <b>Campagne 2023-2024 : 24,20 %</b></p>	<p><b>2.1. Construire et animer le réseau reliquat</b> Objectif : 65 uN 40 parcelles suivies soit 1 REH pour 20 ha Etat initial 2021-2022 : 99 uN <b>Campagne 2023-2024 : 83 uN</b></p>	<p><b>3.1. Construire et animer un observatoire de l'IFT herbicide</b> Objectif : - 18 % (IFT<sub>h</sub> 2,2) Etat initial 2021-2022 : IFT<sub>h</sub> 2,73 <b>Campagne 2023-2024 : IFT<sub>h</sub> 2,61</b></p>	<p><b>4.1. Développer le suivi dynamique de la fertilisation</b> 1 formation 13/12/2023 5 agriculteurs concernés 3 en essais complets (34,2% SAU) et 2 en apprentissage (61,7% SAU)</p>
<p><b>1.2. Développer les surfaces en luzerne</b> Objectif : 50 ha Etat initial 2022-2023 : 0 ha <b>Campagne 2023-2024 : 5,15 ha</b></p>	<p><b>2.2. Améliorer la couverture des sols</b> Mise en place d'un groupe de travail sur les couverts d'intercultures Accompagnement technique CRAN Pesée de biomasse des couverts des parcelles du réseau reliquat 2 ICC entre deux céréales en 2023</p>	<p><b>3.2. Réduire les IFT par la mise en œuvre de la conduite protection intégrée</b> Mise en place du désherbage mécanique sur 38,91 ha (colza, betterave et tournesol) Démonstration de matériel bineuse et herse étrille</p>	
<p><b>1.3. Travailler sur les filières de cultures BNI, bois-énergie et matériaux bio-sourcés</b> Objectif : 50 ha Etat initial 2022-2023 : 0 ha <b>Campagne 2023-2024 : 10,47 ha (Tournesol en désherbage mécanique et Miscanthus)</b> Structuration d'une filière industrielle Miscanthus</p>	<p><b>2.3. Mettre en place des paiements pour services environnementaux</b> Etude sera lancée en septembre 2024</p>	<p><b>3.3. Accompagner les agriculteurs dans le financement de matériel pour la mise en œuvre de la protection intégrée</b> 2 projets subventionnés (bineuse et broyeur d'intercultures)</p>	
	<p><b>2.4. Maintenir les surfaces en prairies</b> Objectif : 53,3 ha Etat initial 2021-2022 : 53,3 ha Campagne 2023-2024 : 55,43 ha</p>		

→ **Un bilan positif dès la 1<sup>ère</sup> année**

9 agriculteurs participants à au moins une action soit 73 % de la SAU

**Merci de votre attention**

**Plus d'informations**

Julie PETRELLE, Seine Normandie Agglomération, [jpetrelle@sna27.fr](mailto:jpetrelle@sna27.fr)

Christophe BUYS, SCE, [christophe.buys@sce.fr](mailto:christophe.buys@sce.fr)



**SCE**

Aménagement  
& environnement

[sce.fr](http://sce.fr)

GROUPE KERAN

**Seine**  
**Normandie**

---

**AGGLOMÉRATION**

[sna27.fr](http://sna27.fr)